



Le Fil

Horbourg-Wihr



Photos : Observatoire de la Nature

Sommaire

E venements	p. 3-4
Struwefesch Fête de la Liberté et de la Fraternité Concert du High Wycombe Music Centre Commémoration du 8 mai 1945 Chasse aux œufs	
C onseil Municipal	p. 5
T ravaux/Urbanisme	p. 6
CPI	
S écurité	p. 7
Partez tranquille !	
E conomie/Finances	p. 8-9
Budget 2010	
E coles/Jeunesse	p. 10
Les écoles en fête AGEM Venez passer l'été à la Ludothèque	
S ocial	p. 11
Défibrillateurs Don du sang	
S ports & Loisirs	p. 11
ASPTT	
E nvironnement	p. 12-13
Infos Trace	
A genda	p. 14
T ribune d'Expression	p. 15
I nfos Pratiques	p. 16
Vos rendez-vous	

Le mot de l'Adjointe au Maire

Solstice d'été, plénitude du soleil, harmonie de la nature, des arts, de la culture, des sports, de la gastronomie, caractérisent le «STRUWEFESCHT».

Tous les deux ans, la Commission Culturelle, du Tourisme et du Patrimoine et l'Association Culture, Sports et Loisirs ont le plaisir de vous inviter à venir partager les joies et les ambitions des associations de Horbourg-Wihr, à participer à leurs démonstrations et à admirer des œuvres d'artistes locaux ainsi que d'autres origines.

Riche de son passé, Horbourg-Wihr, où Romains, Francs, sires de Horbourg, comtes et ducs de Wurtemberg ont laissé leur empreinte, est un carrefour européen ouvert sur l'avenir, grâce à sa situation privilégiée sur l'«Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe Heinrich Schickhardt» et la «Route Verte».

Unis dans un même esprit d'entente conviviale, des représentants de différents pays honorent de leur présence notre fête et c'est dans un même élan de foi que catholiques et protestants célèbrent dimanche un office œcuménique dans une cour de ferme.

Wurtembergeoise, liée à Horbourg-Wihr par l'«Itinéraire Schickhardt», la ville de Bad Boll délègue de jeunes cyclistes qui nous surprendront par leur adresse sur V.T.T.

Et Freudenstadt, autre «ville Schickhardt», amie de Horbourg-Wihr, est représentée par plusieurs artistes peintres.

Fifres et Tambours des Collèges de Lausanne, disciplinés et en uniformes rutilants, défilent dans nos rues avec brio au rythme de marches cadencées et entraînant.

Ensemble, laissons-nous réjouir, par ailleurs, par la musique rétro ou moderne, rock and roll ou viennoise des différents orchestres ou par la voix de jeunes choristes.

Si vous voulez participer à la fête des 19 et 20 juin 2010, y admirer des voitures anciennes ou des tracteurs d'il y a quelques années, si la brocante vous tente, rendez-vous dans le quartier rue des Écoles, rue de l'III, rue de la 5ème Division Blindée, place du 1^{er} Février, rue du 1^{er} Février.

Convivialité, ambiance fraternelle et bonne humeur sont des mots mis à l'honneur au «Struwefesch».

Horbourg-Wihr s'honore d'une vie associative intense, de relations internationales amicales, d'une vie culturelle et sportive de haut niveau.

Tous nos chaleureux remerciements s'adressent à l'ensemble des acteurs du «Struwefesch», en particulier aux propriétaires des anciennes fermes sans qui cette fête n'existerait pas.

Bonne fête à tous, Bon «Struwefesch»

**Denise RIETSCH, 1^{ère} Adjointe au Maire
Chargée de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine**

INFORMATION COMMUNALE DE HORBOURG-WIHR

Directeur de la publication: **Robert BLATZ**

Comité de rédaction: Geneviève SUTTER, Philippe BURY, Jean Marie CLAUDE, Auguste KAUTZMANN, Véronique LAFON-MARQUET, Christelle MEYER, Catherine MULLER, Annick PENSARINI, Rachel POIREY, Doris STEINER, Bernard SULZER, Jérôme WAQUÉ.

Conception et réalisation: JMZ / SANEP - Sainte-Croix-en-Plaine - Tél. 03 89 20 98 50
Impression: Imprimerie LEFRANC - Munster - sur papier Green recyclé PEFC.



MAIRIE

44 grand-rue 68180 Horbourg-Wihr - Tél. 03 89 20 18 90
Site internet : www.horbourg-wihr.fr
E-mail : mairie@horbourg-wihr.fr - elus@horbourg-wihr.fr

HORAIRES

**du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
le samedi de 9 h à 12 h**

6^{ème} fête des fermes

organisée par la commission culturelle, du tourisme et du patrimoine et l'association culture, sports et loisirs

Programme du **Struwefescht**

Samedi 19 juin 2010

08h00 : Ouverture stands de brocante : Place du 1^{er} Février, rue des Ecoles, rue de l'Ill, rue de la 5^{ème} D.B

18h00 : Défilé des fifres et tambours de Lausanne dans le quartier Wihr : Rue des Noisetiers, rue des Acacias, rue des Aubépines, rue des Sorbiers, rue des Amandiers, rue des Cerisiers, rue des Noisetiers

19h00 : Ouverture du Struwefescht.

19h00 – 01h00 : Devant le N° 16 rue des Ecoles : F.C.H Tartes Flambées

19h00 – 20h30 : Concert Accordéon Club
À partir de 19h00 : Dans la cour du N° 7 rue des Ecoles. Restauration «Struwe».

Animation Orchestre Duo Martins

19h00 – 01h00 : Dans la cour N° 10 rue des Ecoles. Restauration Sapeurs Pompiers
 Animation Orchestre Pascal Ablér

19h00 – 01h00 : Place du 1^{er} Février : Restauration «Les Boulistes». Animation sous le chapiteau Orchestre Sly and the boogie boys - Chanteur «Johnny LEGEND»

21h30 : Rue des Ecoles : Défilé des Fifres et Tambours de Lausanne



Les deux jours

Nombreux stands de produits locaux
 Guinguettes et restauration aux quatre coins de la fête

Orgues de Barbarie de Jeannette et Peter Biermann

Exposition de vieux tracteurs, expositions de motos

Exposition de voitures anciennes et autres

Participation d'une quarantaine d'associations

Participation d'une cinquantaine d'artistes exposants

Nombreux stands de produits locaux
 Démonstration sur VTT par des jeunes de Bad Boll



Dimanche 20 juin 2010

09h30 : Défilé des Fifres et Tambours de Lausanne : Club house du FCH, rue de Riquewihr, rue Neuve, rue de l'Ill, rue du Rhin, rue de Montbéliard, rue des Hortensias, rue du Rhin, rue du Jura, rue des Alpes, rue des Ecoles.

10h00 : Cour du N° 11 rue des Ecoles : Office œcuménique avec la participation de la chorale Ste Cécile.

11h15 : Après la célébration œcuménique, accueil des participants par les fifres et tambours de Lausanne dans la cour du N° 11 rue des Ecoles.

11h20 : Défilé avec «Le Clair de Lune» de la cour N° 11 vers la cour N° 7

11h30 : Apéritif concert avec «Le Clair de Lune» dans la cour du N° 7 rue des Ecoles

12h00 : Restauration Tartes Flambées FCH devant le 16 rue des Ecoles

12h00 : Restauration Sapeurs Pompiers dans la cour du N° 10 rue des Ecoles

12h00 : Restauration «Boulistes de HW» Place du 1^{er} Février

12h30 : Restauration STRUWE et animation orchestre «Octavia» dans la cour du N° 7 rue des Ecoles

14h00 : Défilé des Fifres et Tambours de Lausanne : Concert de départ.

14h30 : Place du 1^{er} Février sous le chapiteau : Concert Argentovaria et AGEM

16h00 : Tirage de la Tombola : cour du N° 7 rue des Ecoles

18h00 : Fermeture du Struwefescht

Fête de la Liberté et de la Fraternité

14 juillet



Bal Champêtre Grand Feu d'Artifice

organisée par
l'A.C.S.L. de Horbourg-Wihr
Salle Kastler, rue de Lorraine
à partir de 19 h

Concert du Conservatoire High Wycombe Music Centre

Lundi 19 juillet à 20h15
salle Kastler
entrée libre-plateau

Pour la 3^{ème} année consécutive, un orchestre du conservatoire de Buckingham en Angleterre, en tournée européenne, s'arrêtera à Horbourg-Wihr pour donner un concert.

Les élèves du Conservatoire de High Wycombe, ville du comté de Buckingham en Angleterre, se destinent pour beaucoup d'entre eux à une carrière musicale. Ils ont entre 14 et 18 ans. L'ensemble de 138 élèves est composé d'une chorale, d'un groupe de guitaristes (musique classique) et d'un groupe de clarinettes.

Remise d'une distinction en mémoire

Samedi 8 mai, lors de la commémoration de la Victoire de 1945, François Vogel s'est vu remettre la Croix du Combattant (Algérie) par Claude Spieth, président des Anciens Combattants.

La cérémonie s'est déroulée à 10h30 au monument aux morts de Horbourg, puis un peu plus tard à celui du quartier Wihr.

La commémoration s'est terminée par une magnifique haie d'honneur des sapeurs pompiers et des JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers). Les huit jeunes Horbourg-wihriens, dont c'était la première sortie officielle, arboraient fièrement leur nouvelle tenue aux côtés d'André Feuerstein, responsable du groupe.

Les personnes présentes ont été invitées au traditionnel vin d'honneur qui a eu lieu dans la salle de Wihr, avec sous la baguette de Véronique Olexa les prestations musicales de l'Argentovaria.



Au marché

Chasse aux œufs



Photo A. Kautzmann

Proposée par la commission communication et soutenue par la commune, la 2^{ème} édition de la chasse aux œufs a connu un franc succès.

Dans l'après-midi du 31 mars les enfants ont pu chercher des petites figurines dans différents nids installés dans les espaces verts de la mairie. Ce cadre tout à fait charmant a été installé par le personnel du service technique. Une fois leur panier bien rempli, les enfants ont reçu en échange des figurines, un sachet d'œufs en chocolat.

Parallèlement les aînés ont pu participer à un jeu «Devinez son poids?» Il s'agissait d'estimer le poids total d'un panier garni de chocolat. Deux personnes se sont le plus rapprochées du poids réel qui était de 3,530 kg, après tirage au sort, l'heureuse gagnante Esther ADEL de Colmar, s'est vue remettre le panier le soir même.

Syndicat Mixte de l'III

Le 25 janvier 2010, le Préfet a pris l'arrêté portant adhésion au Syndicat Mixte de l'III de 9 nouvelles communes (Durmenach – Fislis Hochstatt – Ligsdorf – Oltingue – Raedersdorf – Roppentzwiller – Warentzhouse et Winkel) et le conseil municipal a approuvé les statuts modifiés du Syndicat.

S.I.A.C.C.A.

Une modification des statuts sur le nombre total de délégués représentés au S.I.A.C.C.A a été effectuée. Celui-ci sera porté de 12 à 16 délégués et les délégués suppléants passeront de 6 à 8.

Cette modification s'explique par l'adhésion d'Andolsheim à la Communauté des Communes du Ried Brun et par la création de la Communauté de Communes du Pays de Brisach (ancien SIVOM).

Horbouurg-Wihr siège avec 4 membres délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

C.C.A.S

(Centre Communal d'Action Sociale)

Le compte administratif 2009 a été approuvé comme suit :

- Recettes de fonctionnement : 17 150,10 €
- Dépenses de fonctionnement : 16 117,90 €
- Excédent antérieur reporté : 41 758,01 €

Excédent global de clôture : 42 790,11 €.

Dans le cadre des actions sociales à mener, est retenue l'organisation d'une conférence à l'automne sur le thème des addictions, proposée par l'Association ARGILE.

Les aides 2010 sont reconduites à l'identique par rapport à celles de 2009.

Commission des bâtiments

Travaux à prévoir

Démolition des deux petites maisons rue de la Synagogue, qui appartiennent à la commune. Cette opération pourra être menée à bien d'ici le mois de juin.

Réhabilitation des églises et des bâtiments communaux

Suite à la modification du type de chauffage, à l'église St Michel, un avenant au lot «chauffage-sanitaire» attribué à l'entreprise SPIE EST, qui représente une moins-value de 35 356,95 € H.T. a été voté, ainsi qu'une indemnité de résiliation de 4 000 € H.T. octroyée à l'entreprise suite à la résiliation de son marché.

La réfection de l'étanchéité de la terrasse

intérieure du bâtiment ARCHIHW sera faite ainsi que le colmatage de la fissure en façade et une mise en peinture partielle.

Affaires scolaires

Les effectifs prévisibles pour la rentrée 2010/2011 sont stables dans les classes monolingues. Par contre, suite à une baisse des effectifs, la fermeture de la troisième classe bilingue au Groupe scolaire Paul Fuchs n'a pas pu être évitée.

La classe de CM2 de Thierry Haeflinger sera à nouveau reçue à l'Assemblée Nationale par le député Eric STRAUMANN, mardi 6 juin 2010.

Commission d'urbanisme

Un aménagement de l'abribus/sanitaires situé Place du 1^{er} Février est prévu en partenariat avec la STUCE.

Nouveau règlement relatif aux seuils des marchés publics en vigueur depuis le 01.05.10

Vous pouvez le consulter en mairie

Lotissement du Kreuzfeld

Le conseil a décidé d'annuler la délibération du 18 mai 2009 portant sur une convention à conclure avec la Société HOPFENFELD au profit de la Taxe Locale d'Équipement qui sera finalement appliquée. L'échange foncier lié à l'emprise des chemins ruraux et à la reprise de la future voirie dans le domaine public communal reste maintenu.

SYMAPAK

- Le loyer a été fixé pour 2010 à 260 000 €, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2009 (200 000 €) en



tenant compte du nombre de lits supplémentaires.

- Le budget primitif 2010 a été voté en équilibre à 630 837 € pour la section de fonctionnement et à 5 962 144 € pour la section d'investissement.
- La contribution des communes a été fixée à 636 € par part, soit un produit de 636 x 110 (parts totales des communes) = 69 960 €.
- Le prix de journée passe de 55,23 € à 56,41 € pour 2010, soit une hausse de 2,14 %.

SAPEURS POMPIERS

Le nouvel équipement radio ANTARES est installé et opérationnel.

L'élection des représentants du corps des sapeurs pompiers aura lieu le vendredi 24 septembre 2010.

Enquête publique de la révision simplifiée N° 5 du plan local d'urbanisme

portant sur la création d'une zone destinée à l'aire d'accueil des gens du voyage

Lieu : Mairie de Horbouurg-Wihr

Dates : du lundi 7 juin 2010 au jeudi 8 juillet 2010

Dossier : Le dossier de révision simplifiée ainsi qu'un registre d'enquête sont disponibles en mairie durant les heures d'ouverture des bureaux au public :

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- le samedi de 9h à 12h

Commissaire-enquêteur :

Clément Franck,
Colonel honoraire en retraite,
demeurant 1, rue du Wasen
68610 Lautenbach-Zell

Dates des permanences du Commissaire-Enquêteur en mairie :

- Mardi 8 juin 2010 de 10h à 12h
- Mercredi 16 juin 2010 de 15h à 17h
- Samedi 26 juin 2010 de 10h à 12h
- Jeudi 8 juillet 2010 de 14h à 17h

Centre de Première Intervention des pompiers

Associés à une restructuration de la poste, des ateliers municipaux et des logements de Pôle Habitat, des locaux neufs devaient permettre l'installation des sapeurs pompiers rue de Bretagne.

Le projet a été abandonné par le conseil municipal au vu du coût de l'opération. Le choix s'est rapidement tourné vers un bâtiment communal, l'ancien local commercial de 450 m², qui appartenait à l'entreprise

Jack Frères, situé au pied du château d'eau. Des travaux d'envergure ont été menés afin de restructurer cette ossature métallique et le résultat final est sans appel. Idéalement placé à mi-chemin des quartiers Horbourg et Wihr et installé à côté du château d'eau, le CPI accueille depuis le 23 mai, les 25 sapeurs pompiers dirigés par leur chef de corps Patrick Guillaumé.

Pendant les 9 mois de travaux, les véhicules des pompiers ont été relogés dans les locaux de l'entreprise Pontiggia moyennant un loyer, et du matériel a également été entreposé dans l'ancien dépôt des pompiers du quartier Wihr.

Le coût de cette opération s'élève à 422 287,82 € TTC (travaux et honoraires). À cela s'ajoutent :

- les casiers vestiaires pour 6 189,30 € TTC



- le mobilier du CPI pour 15 470,50 € TTC
- la location chez Pontiggia pour 2 600 € TTC.

Viennent en déduction le fond de compensation de la TVA pour 65 378,60 € et un fond de concours de la Communauté d'Agglomération de Colmar d'environ 245 000 €.

Acquisition du bâtiment Jack au 102, Grand' rue

Le 18 septembre 2000, le conseil municipal a acquis les locaux Jack lors d'une vente aux enchères. La décision avait été votée à l'unanimité. En effet, le conseil souhaitait préserver ce bien afin de pouvoir contrôler son utilisation future, de préserver et mettre en valeur le château d'eau et le secteur «Holzmatt auf Ziegelscheune» qui couvre près de 7 ha. Le coût de cette acquisition pour une surface de 20 à 65, était revenu à 196 127,03 €.



Les sapeurs pompiers de Horbourg-Wihr entrent dans leur nouveau dépôt

Nous remercions la municipalité de nous avoir mis à disposition des locaux définitifs permettant de rassembler les effectifs et l'ensemble des matériels. Ce lieu représente également un lieu de convivialité et de travail pour notre fonctionnement et nos formations.

L'amicale des sapeurs pompiers de Horbourg-Wihr a connu un changement important lors de sa dernière assemblée générale qui s'est déroulée vendredi 30 avril 2010.

Le président André Feuerstein a décidé de se retirer après avoir exercé cette fonction durant 7 ans et a

été remplacé par Yves Tourrette.

L'ensemble des sapeurs-pompiers, actifs et vétérans, tient à manifester ses remerciements à André Feuerstein qui a assumé sa fonction avec brio et disponibilité. Il profitera du temps à nouveau disponible pour se consacrer à l'association des Jeunes Sapeurs Pompiers, récemment créée et soutenue par l'Amicale des sapeurs-pompiers.

Les sapeurs pompiers sont toujours à la recherche de nouvelles recrues.

Vous êtes intéressé(e) par une activité au service des habitants de votre commu-



ne, vous avez l'esprit d'équipe, alors rejoignez-nous et venez nous aider à remplir au mieux nos missions de protection et de secours.

L'Amicale des sapeurs-pompiers



Opération «Tranquilité vacances»

La Police Municipale assure toute l'année l'opération «tranquilité vacances» qui consiste à surveiller les logements des personnes absentes.

Tous les administrés souhaitant bénéficier de ce service sont invités à se présenter à la mairie au service Police Municipale, pour retirer les formulaires à remplir.

Chaque semaine, le logiciel informatique permet d'imprimer un listing des habitations à surveiller. Ce dernier est emporté dans les véhicules de patrouille, qui effectuent des passages réguliers. Par ailleurs, toutes ces fiches sont transmises à la Gendarmerie territorialement compétente, qui les prend en compte lors de ses rondes de surveillance.



Conseils de la police municipale et de la gendarmerie nationale :

- ✓ Avisez vos proches et vos voisins de votre départ pour une absence prolongée.
- ✓ Demandez à quelqu'un de confiance de ramasser votre courrier et d'ouvrir régulièrement les volets.
- ✓ Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, sous une pierre, dans la boîte aux lettres ou dans un pot de fleur.
- ✓ Assurez-vous que toutes les portes extérieures et les fenêtres soient verrouillées.
- ✓ Ne laissez pas les clés de votre véhicule dans le garage.

- ✓ Ne signalez pas votre absence par un billet sur la porte.
- ✓ Ne laissez pas de message indiquant votre absence sur votre répondeur.
- ✓ Installez un éclairage enclenché par un ou plusieurs détecteurs infrarouge ou des dispositifs anti-intrusion alarmes.
- ✓ Simulez une présence en utilisant des minuteurs programmables pour allumer une ou plusieurs lampes dans votre habitation.
- ✓ Une plaquette «attention chien méchant» peut dissuader des éventuels cambrioleurs.
- ✓ Mettez des barreaux sur les petites fenêtres, vasistas, soupiroux du rez de chaussée.
- ✓ Renforcez aussi la fermeture du garage en bloquant le mouvement de la porte.
- ✓ Fermez la porte même si vous êtes chez vous.

Si vous êtes chez vous au moment du cambriolage :

- ✓ Restez calme.
- ✓ Appelez rapidement la gendarmerie.
- ✓ Allumez les lumières, faites du bruit.
- ✓ Ne résistez pas.
- ✓ Évitez de vous lancer dans une bagarre.
- ✓ Observer le cambrioleur pour en donner une description complète aux gendarmes.
- ✓ Observez le moyen de fuite et la direction prise.

Si vous constatez le cambriolage :

- ✓ Prévenez immédiatement,
- ✓ Ne touchez à rien et attendez l'arrivée des enquêteurs.
- ✓ Dressez un inventaire des objets volés.
- ✓ Faites opposition sur les moyens de paiement s'ils ont été volés.

Dans tous les cas n'hésitez pas à contacter :

Police Municipale :
03 89 20 18 97
Gendarmerie Nationale :
03 89 21 51 99

Signalez à la police municipale et gendarmerie toute présence suspecte dans votre quartier

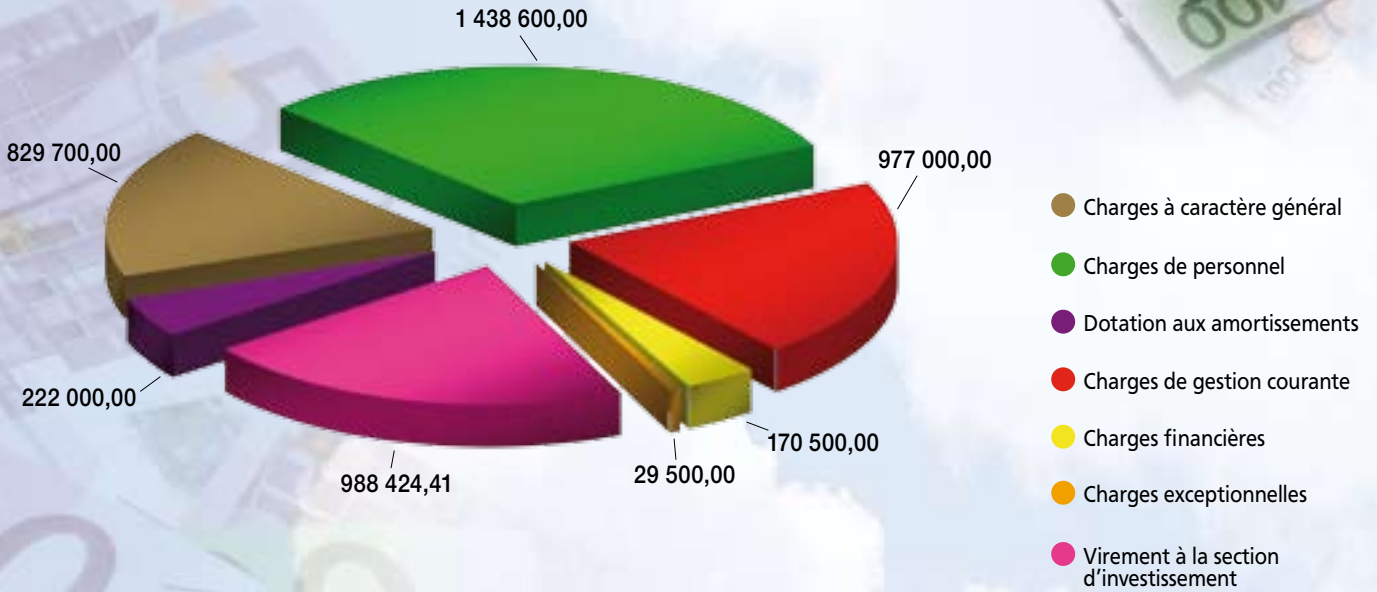
- ✓ Faites attention aux faux agents (EDF/EAU/Gendarmerie/Police).
- ✓ Si des signes cabalistiques apparaissent sur vos murs ou portes, appelez-nous.



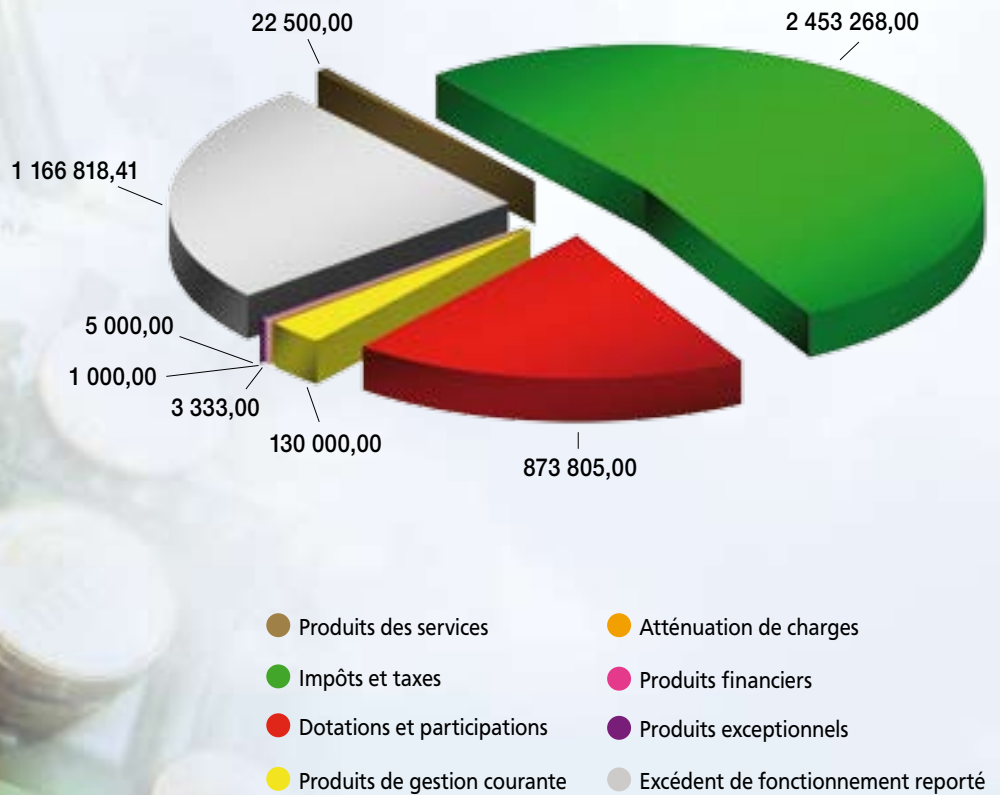
Lors de sa séance du 22 mars 2010, le conseil municipal a examiné et voté le budget primitif 2010.



Dépenses 4 655 724,41 € T.T.C

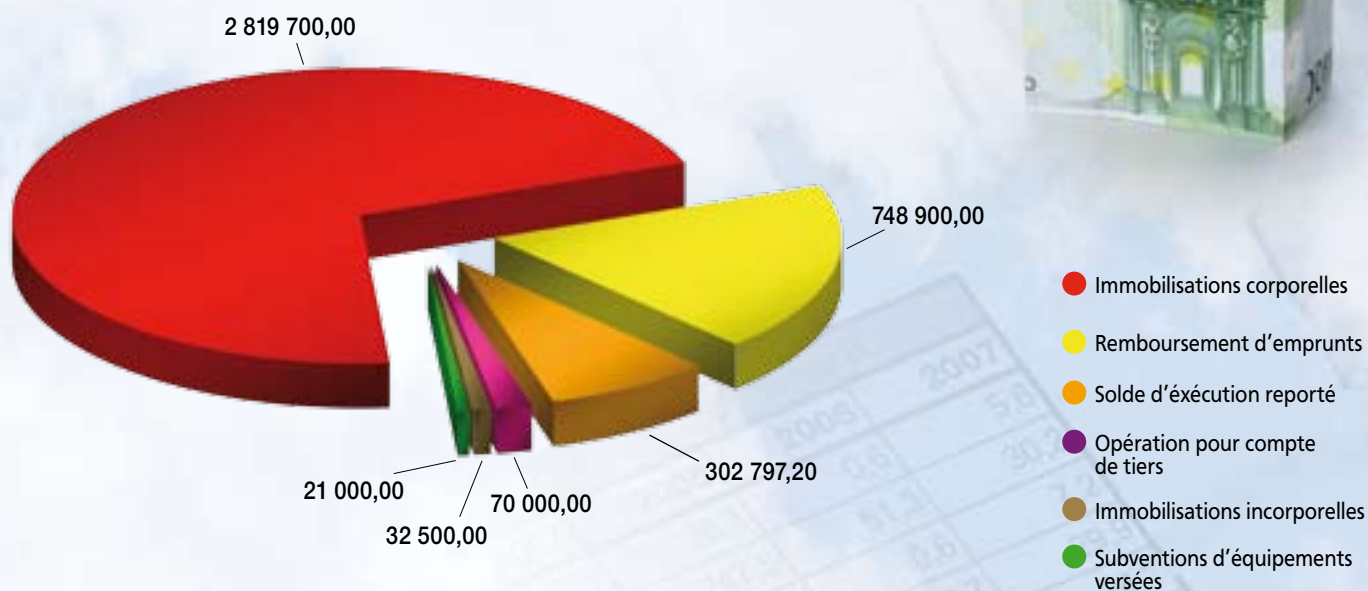


Recettes 4 655 724,41 € T.T.C

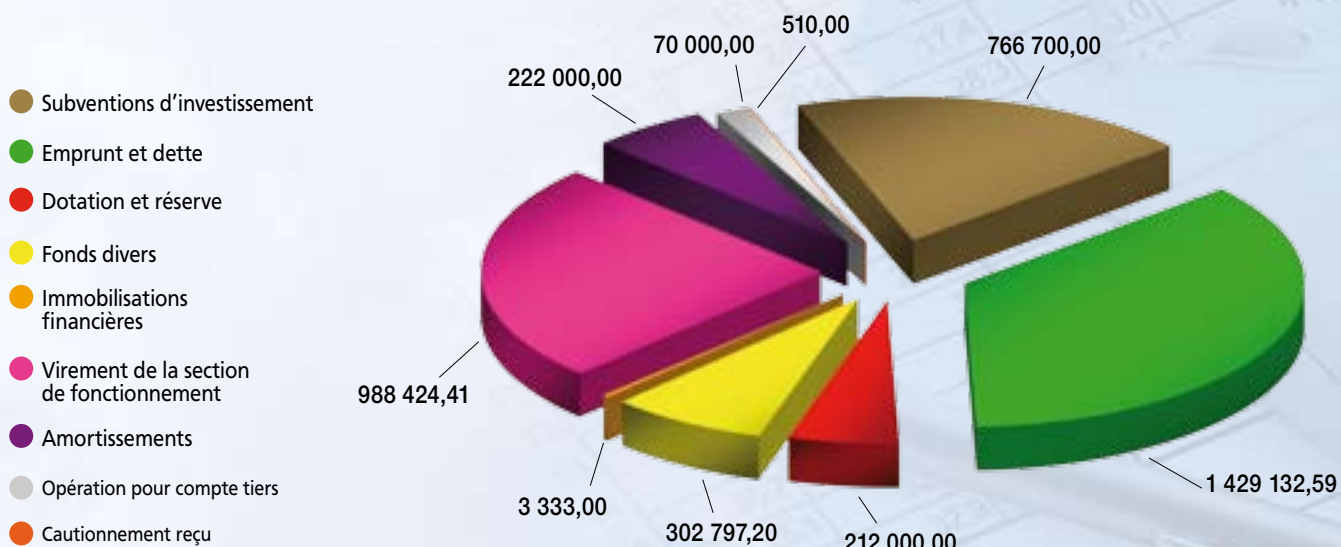




Dépenses 3 994 897,20 € T.T.C



Recettes 3 994 897,20 € T.T.C



Produits des taxes

	Base 2009	Taux 2009	Coefficient de variation	Taux 2010 (+ 2 %)	Base 2010	Produit 2010
Taxe d'habitation	5 904 000	12,98	1,02	13,24	5 995 000	793 738,00
Taxe foncière sur bâti	5 291 202	13,10		13,36	5 354 000	715 294,40
Taxe foncière non bâti	60 996	64,65		65,94	63 500	41 871,90
TOTAL						1 550 904,30

Venez passer l'été à la Ludothèque



L'été arrive et les bénévoles de la ludothèque ainsi que Christelle vous concoctent un programme ensoleillé !

Cette année encore, la ludothèque proposera des stages dans le cadre des stages d'été organisés par la CAC.

Quatre stages seront proposés sur des thèmes différents. Ainsi, vos enfants pourront enquêter pour trouver le playmobil disparu, chasser la méchante sorcière ou encore se découvrir une âme de chevalier et participer à un tournoi ! Beaucoup d'émotions et de surprises en perspective !

Comme à l'accoutumée, la ludothèque sera présente au camping de l'III, en journée et en soirée, pour faire jouer petits et grands dans une ambiance conviviale ! N'hésitez pas, l'animation est ouverte même aux non campeurs et gratuite.

Le planning sera disponible à la ludothèque et au camping.

La ludothèque reste ouverte aux horaires habituels pendant l'été (le mardi de 16h00 à 19h00, le mercredi de 14h00 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h30) et prendra des vacances du 16 août au 30 août.

La ludothèque n'oublie pas les ados et les pré-ados ! Une fois par mois, nous organisons une soirée junior (pour les 10 - 12 ans) et une soirée ados (12 ans et plus). Au menu de la soirée, jeux et buffet à volonté ! Il est encore temps de s'inscrire pour celle de juin qui aura lieu le 18 juin pour les ados et le 22 juin pour les juniors, de 19h00 à 22h00.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à visiter notre site Internet :

www.ludothèque-horbourg-wihr.net



« ARIA »

organisée par le Groupe Paul Fuchs

Vendredi 18 juin à la salle Kastler à partir de 13h45



Fête de fin d'année à Paul Fuchs

Le 25 Juin prochain, l'association PEEP de Horbourg-Wihr, accompagnée cette année de l'association ELTERN ALSACE et de l'équipe pédagogique, proposera aux enfants du Groupe scolaire Paul Fuchs, une véritable

fête de fin d'année. L'après-midi, comme à l'accoutumée, de nombreux stands de jeux leur garantiront amusements et activités sportives ; leurs familles seront invitées à les rejoindre dès la fin du temps scolaire pour un spectacle puis une soirée festive autour d'un grand barbecue. Nous espérons que cette nouvelle édition rencontrera un franc succès et offrira à tous ses participants, petits et grands, plaisir et divertissement.



PEEP Horbourg-Wihr et environs
Meyer Christelle, 35 rue de l'III
68180 Horbourg-Wihr
Tél. : 06 80 10 97 56
cc.meyer@cegetel.net

AGEM: Fête de fin d'année

Mercredi 30 juin à la salle des fêtes de Wihr à 18h

Toutes les familles sont cordialement invitées pour ce moment musical, les enfants intéressés auront plaisir à regarder et écouter les différents instruments représentés. La directrice et son équipe pourront répon-

dre à toutes les questions que vous vous posez sur le fonctionnement de l'AGEM.

Contact : Véronique Olexa, Directrice
Tél. 06 64 68 76 61
veronique.olexa@dbmail.com



Défibrillateurs

Des défibrillateurs automatiques sont installés en trois lieux différents de notre commune.



Dans l'entrée de la mairie.



Dans le hall de la salle Kastler, rue de Lorraine en direction du pont du Lahhof.



Sur le mur extérieur du CPI (Centre de Première Intervention), au niveau du château d'eau.

Utilité et fonctionnement

La défibrillation consiste à délivrer un courant électrique dans le cœur, son rôle est de faire repartir le cœur d'une personne en arrêt cardiaque. Parents, collègues, sportifs... **n'importe quel témoin d'un arrêt cardiaque** peut être amené à se servir d'un défibrillateur automatique.

Très simple à utiliser, il peut sauver une vie. Dotés d'instructions vocales, le défibrillateur guide l'utilisateur dans les différentes phases d'interventions.

Bien entendu, l'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt respiratoire.

Rappel: composez-le 15, le 18 ou le 112.

DON DU SANG

Une quatrième collecte encourageante



Le 30 avril a eu lieu la 39^{ème} assemblée générale de l'Amicale des Donneurs de Sang, en présence de Mme Spehler vice-présidente du groupement H.Rhin Nord et déléguée du secteur d'Andolsheim, des Dr Schneider de l'EFS de Colmar et Obrecht médecin-conseil de l'Amicale et de Denise Rietsch 1^{ère} adjointe au Maire.

Raymond Guiller, président, a souligné le bilan très positif de l'année 2009 lié à l'organisation d'une 4^{ème} collecte, celle-ci a donné l'occasion d'accueillir 109 donneurs de plus qu'en 2008.

Une nouveauté en 2009, l'EFS a proposé des semaines dédiées à Horbourg-Wihr pour la collecte de plasma. Ce fut, là aussi un franc succès puisque, avec 20 à 30 volontariats à chaque collecte, Horbourg-Wihr se situe dans la fourchette haute des propositions recueillies.

Raymond Guiller a remercié tous ceux qui de près ou de loin soutiennent l'amicale dans sa mission. En particulier, la municipalité qui a augmenté sa subvention pour faire face à la charge supplémentaire de la 4^{ème} collecte,

le Crédit Mutuel et la paroisse protestante qui accueille les quatre collectes annuelles ainsi que ceux qui se dévouent pour la vente des calendriers, dont la recette constitue l'essentiel des revenus de l'amicale. En 2011 l'Amicale envisage de fêter dignement son 40^{ème} anniversaire.

Les membres méritants présents ou représentés récompensés :

Diplôme bronze 1^{er} niveau (3 ou 5 dons)

Cuenot Christophe - Hahn Fanny - Hahn Julie - Malbosch Charlotte - Meurisse Marie Dominique - Ranquet Nicolas - Rouillon Alain - Steib Marguerite.

2^{ème} niveau (10 dons)

Gomes Oscar

3^{ème} niveau (25 dons)

Boulangier Jacky - Carna Antoine - Malbosch Nicole - Muller Joëlle

Diplôme Or (60 dons)

Petitdemange Gisèle

Dates des prochaines collectes: vendredis 4 juin - 3 septembre et 3 décembre.

ASPTT COLMAR Section Tennis

Tournois

Cette année, durant tout le mois de juillet, la Section Tennis de l'ASPTT COLMAR organise son tournoi annuel.

Nous accueillerons trois épreuves :

■ Tournoi «Jeunes» : (garçons et filles), du 03 / 07 au 11 / 07 / 2010

- 9 / 10 ans, classement NC à 30/1
- 11 / 16 ans, classement NC à 15/1

Clôture des inscriptions :

→ 23 / 06 / 2010

Droits : 9 Euros

■ Tournoi «Seniors» : 3^e Challenge CHARLES STINUS, du 12 / 07 au 01 / 08 / 2010

Simple Messieurs, Simple Dames,
classement NC à 4/6

Clôture des inscriptions :

NC à 15/5 → 02 / 07 / 2010

15/4 à 4/6 → 12 / 07 / 2010

Droits : Jeunes 10 Euros - Adultes 14 Euros

■ Tournoi «Seniors + «35 / 45 ans»

(déroulement en même temps que le Challenge)

Simple Messieurs, classement NC à 15/1

Clôture des inscriptions :

NC à 15/5 → 02 / 07 / 2010

15/4 à 15/1 → 12 / 07 / 2010

Droits : 14 Euros

Engagement : ASPTT COLMAR,
10 Rue du Rhin, 68180 Horbourg-Wihr
Tél. 03 89 23 36 63

**Venez participer à nos tournois
ou encourager les joueurs !**

Tennis pour les jeunes

2 formules sont proposées pour nos tennismens en herbe :

- l'école de tennis pour les 1^{ers} niveaux (balle blanche, jaune, orange, etc...) qui fonctionne le mercredi toute la journée et le samedi matin
- un centre d'entraînement pour nos jeunes compétiteurs les mardis et jeudis soirs

Le mois de mai est consacré aux rencontres par équipes avant de finir la saison fin juin.

À ce jour, plus de 120 filles et garçons ont plaisir à s'entraîner sur nos terrains, encadrés d'éducateurs et d'entraîneurs diplômés.

L'année tennistique 2011 commençant déjà le 1^{er} octobre 2010, la journée d'inscriptions aux cours pour la future saison aura lieu début septembre. Une information sera diffusée le moment voulu.

Struwefescht

Un cours de mini-tennis sera installé lors du week-end d'animations du Struwefescht. Les bénévoles du club vous accueilleront pour taper quelques balles et découvrir notre club.

Nouveau réseau



Bien plus que du transport

Lundi
5 juillet
2010

Améliorer vos déplacements et vous offrir plus de possibilités et plus de services, telle est la vocation du nouveau réseau Trace mis en place à compter du lundi 5 juillet 2010. Un nouveau réseau Trace réétudié pour vous accompagner dans tous vos déplacements sur l'agglomération colmarienne. Un réseau mieux structuré, plus simple, adapté aux nouveaux rythmes de vie.

Nouvelles lig

Le nouveau réseau Trace, en pratique c'est quoi

De nouveaux tracés de lignes, une nouvelle numérotation, de nouveaux horaires, de nouveaux services:

Les lignes «semaine»

(du lundi au samedi): lignes 1-10

- **Ligne 1:** Horbourg-Wihr Pl. 1^{er} Février – Colmar Europe
- **Ligne 2:** Logelbach Ctre Cial – Houssen Ctre Cial
- **Ligne 3:** circulaires A et B (dans un sens et dans l'autre): Europe – Gare – Théâtre – Rte d'Ingersheim - Europe
- **Ligne 4:** circulaires A et B (dans un sens et dans l'autre): Gare – H. Schweitzer – Conseil Général - Grillenbreit – Gare
- **Ligne 5:** Wintzenheim Chapelle – Gare - Colmar Théâtre - Mittelharth
- **Ligne 7:** Ricoh Les Erlen – ZI Nord
- **Ligne 8:** Turckheim Tuileries / Ingersheim - Colmar Théâtre / Colmar Europe
- **Ligne 9:** Sundhoffen Ctre – Pl 1^{er} Février Fortschwihr Etang
- **Ligne 10:** Horbourg-Wihr Essor de l'III – Pl 1^{er} Février - Horbourg-Wihr Pommiers

Les lignes «affrêtées» (du lundi au samedi) effectuées par des autocars interurbains: lignes 20-26

- **Ligne 20:** Fortschwihr Etang – Colmar Théâtre
- **Ligne 21:** Andolsheim Primevères – Colmar Théâtre
- **Ligne 22:** Ste-Croix-en-Plaine – Colmar Théâtre
- **Ligne 23:** Sundhoffen Ctre – Colmar Théâtre
- **Ligne 24:** Grussenheim / Riedwihr – Colmar Gare
- **Ligne 25:** Turckheim / Ingersheim Florimont – Colmar Théâtre

- **Ligne 26:** Wettolsheim – Colmar Théâtre

Les lignes dimanches et jours fériés: lignes A, B, C

- **Ligne A:** Colmar Europe – Horbourg-Wihr Pl. 1^{er} Février
- **Ligne B:** Ingersheim De Gaulle – Colmar Hôpital Schweitzer
- **Ligne C:** Wintzenheim Chapelle – Colmar Ladhof

• **Une ligne événementielle, ligne E,** reliant directement la gare, le centre ville et le Parc des Expositions. Ce service sera mis en place uniquement lors de manifestations «grand public» au Parc des Expositions.

• **Un nouveau service de Transport à la demande** sur Wettolsheim, Jebnheim et Ste-Croix-en-Plaine: le service FlexiTrace. En plus des horaires de fonctionnement de la ligne régulière, le service FlexiTrace vous permet de voyager en toute liberté sur simple réservation téléphonique préalable. Ce service fonctionne d'arrêt à arrêt sur l'itinéraire des lignes 22, 24 et 26 au départ ou à destination des arrêts situés à Wettolsheim, Jebnheim et Ste Croix-en-Plaine. La tarification est identique à celle en usage dans les bus et autocars (billets ou abonnements).

De nouvelles saisonnalités et de nouvelles périodes de fonctionnement:

Horaires été: du lundi 5 juillet au dimanche 29 août 2010

- Horaires lundi au samedi (lignes semaines)
- Horaires dimanches et jours fériés (lignes dimanches et jours fériés)

Horaires «hiver»: du lundi 30 août 2010 à début juillet 2011

- Horaires lundi au vendredi (lignes semaines)

- Horaires samedis et petites vacances scolaires (lignes semaines)
- Horaires dimanches et jours fériés (lignes dimanches et jours fériés)

«Théâtre»: Un nouveau pôle d'échanges plus efficace et plus pertinent

L'emplacement du nouveau pôle d'échanges «Théâtre» rue des Bains permettra des trajets plus directs et plus rapides pour l'accès ou la traversée du centre-ville. Un nouveau pôle d'échange étudié et réalisé pour améliorer vos correspondances vers les autres lignes du réseau.

Quoi de neuf à Horbourg-Wihr?

A compter du lundi 5 juillet 2010, plusieurs lignes desservent Horbourg-Wihr.

La ligne 1, est l'une des deux lignes à fréquence du nouveau réseau Trace: un bus toutes les 10 minutes en heures de pointe en période hiver. La ligne 1 relie Colmar à Horbourg-Wihr.

Au départ de la Place du 1^{er} Février, la ligne 1 suit la route de Neuf-Brisach, rejoint le pôle d'échanges Théâtre, descend sur la gare de Colmar. Elle descend ensuite l'avenue de la Liberté, dessert l'Hôpital Pasteur, l'arrêt Europe, puis tout le quartier Europe, pour ensuite repartir vers Horbourg-Wihr par le même itinéraire.

Cette «nouvelle» ligne 1 propose à Horbourg-Wihr une amélioration conséquente de l'offre de transport; en effet actuellement, on dénombre 34 départs journaliers vers le centre-ville de Colmar. La Trace propose désormais 76 départs, **soit 42 départs supplémentaires par jour!** La ligne 1 est également la ligne de «soirée» du réseau Trace puisqu'elle fonctionne jusqu'à 23h17 voire 1h17 le vendredi et samedi.



nes, nouveaux horaires

La ligne 10 est la ligne «interne» Horbourg-Wihr. Cette ligne part de la zone artisanale d'Horbourg-Wihr près du Supermarché Match et dessert tout le quartier sud d'Horbourg-Wihr (rue du Château, rue des Césars, rue des Antonins, rue du Rhin) pour rejoindre la place du 1^{er} Février par la Grand'rue. Puis cette ligne 10 relie la place du 1^{er} Février et le quartier de Wihr jusqu'à l'arrêt Pommiers, situé Grand'rue. Cette ligne 10 permet de relier les quartiers d'Horbourg-Wihr entre eux, mais permet surtout de faire correspondance avec la ligne 1 à fréquence au niveau de la place du 1^{er} Février pour se rendre des différents quartiers d'Horbourg-Wihr vers Colmar (voir itinéraire ligne 1).

La ligne 9 est la ligne reliant les communes de Fortschwihr, Bischwihr, Andolsheim et Sundhoffen, vers la place du 1^{er} Février à Horbourg-Wihr pour faire correspondance avec la ligne 1.

Les lignes 20 et 21 sont des lignes passantes, en provenance respectivement de Fortschwihr et d'Andolsheim, effectuées par des autocars affrétés et se dirigeant vers la Gare de Colmar directement.

Les dimanches et jours fériés, la ligne A relie Horbourg-Wihr au quartier Europe par le même itinéraire que la ligne 1. Elle dessert la Place du 1^{er} Février et est prolongée à certains horaires à Wihr Pommiers.

A noter: Toutes les correspondances vers les autres lignes se font au pôle d'échanges «Théâtre».

Informations pratiques

Votre Agence Commerciale à votre écoute

Point central de conseil, d'information et de vente du réseau TRACE, l'Agence Com-

merciale vous accueille 29 rue Kleber à Colmar:

- du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- le 1^{er} et le dernier samedi du mois de 7h30 à 12h
- le 1^{er} et le dernier jour ouvré du mois de 7h30 à 18h30 en continu
- à la rentrée: du 26 août au 6 septembre 2010, de 7h30 à 18h30 en continu

Pour toute info utile: Allô Trace 03 89 20 80 80

Toutes les informations pratiques sur www.trace-colmar.fr

Informations horaires, tarifaires, actualités, infos pratiques, une question, une suggestion... rendez-vous sur le site internet www.trace-colmar.fr, une mine d'informations sur le réseau Trace.

Services plus!

Pour être informés de l'actualité du réseau Trace, abonnez-vous gratuitement au service d'alerte SMS et à la Newsletter (formulaire d'inscription sur www.trace-colmar.fr ou auprès de votre conseiller clientèle à l'Agence Commerciale Trace).

Bon à savoir: votre abonnement de bus à moitié prix!

Avec la loi sur la prime transport, votre abonnement de bus est à moitié prix, grâce à la prise en charge de 50 % du coût de votre abonnement par votre employeur (toutes les conditions vous sont expliquées sur www.trace-colmar.fr).

Vente de titres de transport:

- Agence Commerciale Trace (tous les titres de transport)
- Auprès du conducteur (billet unité et Billet Alsa+ 24 heures Colmar Agglo)
- Dépositaire à Horbourg-Wihr: La Poste – 1 rue de Riquewihr



Partenariat entre La Poste et la Trace

Les titres de transports de la Trace disponibles dans votre bureau de poste

Le saviez-vous? Les bureaux de poste de la région de Colmar commercialisent les titres de transports de la Trace, le réseau de transport en commun de Colmar et son agglomération.

Avec ce partenariat, la Trace bénéficie du réseau de proximité de La Poste dont 12 bureaux ont été sélectionnés pour offrir ce service:

Colmar Champ de Mars, Colmar Pasteur, Logelbach, Colmar Nord, Horbourg Wihr, Houssen, Muntzenheim, Andolsheim, Ste-Croix-en-Plaine, Turckheim, Wintzenheim et Ingersheim.

Les bureaux de poste proposent deux formules (Tarifs au 01/09/09):

- La formule billets de transport: Carnet de 10 billets (8,40 €), Carnet de 10 billets Tarif Réduit (6,55 €), Billet Pass Hebdo (8,90 €).

Depuis le 1^{er} avril 2010, 6 nouveaux titres de transport multi-réseaux complètent cette formule billets de transport:

- **billet Alsa+ 24 heures Colmar Agglo (3,20 €)**
- **billet Alsa+ Département 68 (20 €)**
- **billet Alsa+ Région Alsace (33 €)**
- **billet Alsa+ Groupe journée Colmar Agglo (4,70 €)**
- **billet Alsa+ Groupe journée Département 68 (21 €)**
- **billet Alsa+ Groupe Journée Région Alsace (34 €)**

Les nouveaux billets Alsa+ Groupe journée sont valables soit un samedi, un dimanche ou un jour férié et utilisables par un petit groupe constitué entre 2 et 5 personnes.

- La formule abonnement mensuel: vignette CHIC – spéciale personnes actives (29,30 €); vignette LYRIC – spéciale seniors (20,30 €) et vignette PULSEO – spéciale scolaires et étudiants (15,20 €).

A travers ce partenariat, La Poste développe son offre de services en bureau de poste, comme elle le fait également avec l'offre de services à la personne Génius, ou la vente de billets de spectacles et concerts.

Proposer de nouveaux services, comme des billets de transport, c'est une façon de plus pour La Poste de s'adapter aux évolutions de la société et de simplifier la vie de ses clients.

JUIN 2010

VENDREDI 4

Don du sang
à la salle paroissiale protestante
de 15h30 à 17h30

DU LUNDI 7 JUIN AU JEUDI 8 JUILLET 2010

**Enquête publique de la révision
simplifiée n°5
du Plan Local d'Urbanisme**
portant sur la zone d'accueil
des gens du voyage
Voir les horaires des permanences en p.5

SAMEDI 13

A.P.P. Pêche nocturne

VENDREDI 18

ARIA
Spectacle organisé par le Groupe Paul Fuchs
à la salle Kastler à partir de 13H45



SAMEDI 19, DIMANCHE 20

Struwefescht
Programme pages 3 et 4



VENDREDI 25

PEEP et ELTERN Alsace, Kermesse
au Groupe Paul Fuchs,
jeux (13h30 à 16h30)
Soirée barbecue,
inscription obligatoire.

SAMEDI 26

**Inauguration de l'extension
de la Roselière**
à Kunheim à 10h30

MERCREDI 30

AGEM
Fête de fin d'année
à la salle des fêtes de Wihr à 18h.
Pour tous publics.
Véronique Olexa, directrice
Tél. 06 64 68 76 61
veronique.olexa@dbmail.com



JUILLET 2010

L'église Saint-Michel
sera ouverte au public
les samedis et dimanches de 15 à 18h

Exposition en mairie
œuvres de Marie-Antoinette Martin
du 5 juillet au 5 août

SAMEDI 3

Vacances scolaires

MERCREDI 14

A.P.P. Challenge inter-associations

Fête de la Liberté et de la Fraternité
organisée par l'ACSL de Horbourg-Wihr
Bal champêtre - Feu d'artifice
Salle Kastler rue de Lorraine
à partir de 19h



LUNDI 19

Concert
salle Kastler à 20h15 donné par des élèves
(14 à 18 ans) du Conservatoire
de High Wycombe, ville du comté
de Buckingham en Angleterre.
L'ensemble est composé d'une chorale,
d'un groupe de guitaristes (musique classique)
et d'un groupe de clarinettes.

SAMEDI 31

Passage du Jury
pour le concours des maisons fleuries

AOÛT 2010

L'église Saint-Michel
sera ouverte au public
les samedis et dimanches de 15 à 18h

SAMEDI 7

A.P.P. Pêche nocturne
03 89 24 39 58

DIMANCHE 8

FCH traditionnel Grepeltturnier
À partir de 9h inscription Hellmut Musch
Tél. 06.81.60.90.55

JEUDI 12

Club de l'Amitié
Excursion aux chutes du Rhin à l'Île Mainau.
Tél. Irène Schneider 03 89 41 05 79

DIMANCHE 29

FCH organise son Marché aux Puces
Jeannot - Tél. 06 73 04 47 85
ou René - Tél. 06 71 51 54 03

SEPTEMBRE 2010

JEUDI 2

Rentrée scolaire

VENDREDI 3

Don du sang
à la salle paroissiale protestante
de 15h30 à 17h30

DIMANCHE 5

A.P.P. Pêche sportive

JEUDI 19

Écurie de Lac
2^{ème} course de Ligue et Région
Jean-Georges Schaffhauser
Tél. 03 52 30 24 71

L'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 prévoit que «Dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur.»

Dans le cadre de l'application de cette loi, le conseil municipal lors de la séance du 15.07.08 a adopté à l'unanimité un espace d'expression dont la taille est proportionnelle à leur nombre d'élus au conseil municipal.

GRUPE ENTENTE COMMUNALE

Avec le Fil de juin, nous rentrons dans la période estivale. Juin est un mois bien chargé pour beaucoup de personnes, les animations proposées par les associations se terminent et clôturent cette année riche en activités. Vous n'êtes pas sans savoir que le monde rencontre actuellement de nombreux soucis, crise financière, crise politique, peur du lendemain et à cela s'ajoutent des volcans qui nous remettent à notre place dans l'ordre de la nature.

Le budget 2010 est bouclé, mais le constat est là, les ressources de la commune ne sont plus certaines comme par le passé. Le Groupe Entente recherche des solutions pour répondre au mieux au bien être de la population de notre village, néanmoins ces solutions passeront par un recentrage des dépenses qui toucheront en particuliers certaines associations tout en tenant compte des besoins prioritaires.

La commune de Horbourg-Wihr met de nombreuses installations à la disposition de la population, terrains de sports, salles polyvalentes, salles des fêtes... elle participe largement de façon indirecte au financement des associations, par l'entretien des lieux, le chauffage, la mise à disposition du personnel communal. A titre d'exemple, le budget annuel de fonctionnement pour la salle Kastler représente 94 000 euros, le terrain de foot représente 24 000 euros.

La commune continuera à soutenir et à aider les jeunes, afin qu'ils puissent continuer à pratiquer une activité dans une association. Et c'est aussi à nous, parents, éducateurs, bénévoles, responsables d'associations de leur faire prendre conscience qu'il est nécessaire de s'investir, de donner de son temps pour faire vivre pleinement son association. L'offre est abondante, 48 associations sur Horbourg-Wihr! Nous devons à présent passer à une attitude plus responsable, plus respectueuse de l'économie locale, de la solidarité, de l'environnement et faire des choix. Jeunes ou moins jeunes, nous nous comportons souvent face à l'offre associative en consommateurs exigeants, égoïstes et boulimiques, toujours plus!

Une association doit pouvoir compter sur ses membres pour pouvoir gérer et atteindre ses objectifs et c'est à elle de trouver au sein de ses membres la dynamique nécessaire pour faire exister et avancer l'association de façon plus autonome.

Gageons que, au-delà de l'aspect purement financier, nos associations gagneront en richesse humaine, en partage, en solidarité, et plus largement toute la population profitera de ce rayonnement!

Nous pensons pouvoir proposer un nouveau plan d'action pour la prochaine rentrée et en attendant nous vous souhaitons de passer un bel été et de bonnes vacances.

Robert BLATZ, Denise RIETSCH, Bernard SULZER, Nicole SCHAEDELE, Clément LINCKS, Corinne DEISS, Hellmut MUSCH, Geneviève SUTTER, Michel STOCKY, Auguste KAUTZMANN, Annie BOESCHLIN, Guy LACROIX, Alain ROUILLON, Annick PENSARINI, Daniel OBERLIN, Denis DAGON, Véronique LAFON MARQUET, Christine FLESCH, Doris STEINER, Philippe KLINGER, Rachel POIREY, Christelle MEYER, Adnen GASMI

AVERTISSEMENT aux lecteurs...

Les différentes tribunes des groupes représentés au conseil municipal n'engagent que leurs auteurs.

GRUPE HORBOURG-WIHR AUTREMENT

A notre porte

L'Union Européenne, depuis 1983, initie chaque année une campagne de sensibilisation appelée «Année Européenne» visant à informer les citoyens sur un thème donné. L'année 2010 est proclamée **«Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale»**.

Environ 80 millions d'Européens (17 %) de la population – vivent en de ça du seuil de pauvreté (au sein de l'Union européenne, sont considérées comme menacées de pauvreté, les personnes disposant d'un revenu inférieur à 60 % du revenu médian national soit 880 € pour 2006). Un Européen sur 10 vit au sein d'un ménage où personne ne travaille. Pour 8 % des Européens, avoir un emploi ne suffit pas pour sortir de la pauvreté. Selon le Secours Populaire, plus de deux tiers des Polonais vivent sous le seuil de pauvreté européen.

En France, 13.2 % de ménages français disposent de ressources inférieures au seuil de pauvreté monétaire retenu au niveau européen. La pauvreté apparaît inégalement répartie sur l'ensemble du territoire. Elle est plus présente dans le Nord et **l'Est de la France** et dans les départements d'Outre-Mer.

Au niveau local, les services de l'Etat, les délégations des grands réseaux associatifs ainsi que les collectivités territoriales sont appelées à se mobiliser. En février, une formation de trois journées entre élus et personnes en situation de pauvreté a été organisée par l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCASS).

Ne sous-estimons pas ce problème au niveau de notre commune, il est à notre porte. Elus, membres du Centre communal d'action sociale, d'associations, citoyens, nous nous devons d'être attentifs et vigilants – car la pauvreté ne se montre pas - à tout signe indiquant une situation de pauvreté et d'exclusion de personnes en difficulté. Réinventons la solidarité, surtout dans notre cité.

Marie-Madeleine EHRHARDT, Annette JAEGLÉ, Pierre OBERLIN, Jacques PARMONTIER

GRUPE HORBOURG-WIHR DEMAIN

Avec le mois de juin viennent les beaux jours. Nous aurions aimé qu'il en soit de même pour nos finances. Mais tel n'est pas le cas, avec la perspective d'un nouvel emprunt de plus d'un million d'euros avant la fin de l'année. Un record pour notre endettement.

Pour autant cette situation n'est pas dramatique mais elle est déjà préjudiciable pour nos marges de manœuvre futures. Une situation qui ne permettra pas de faire face à l'ensemble des besoins de la commune.

La vente d'une partie de notre patrimoine immobilier reste indispensable et urgente. Nous restons vigilants. L'avenir de notre chère commune se prépare aujourd'hui. Avec ce monde économique et social incertain, associé de plus à une réforme récente du financement des collectivités territoriales, dont les corrections ne prendront effet qu'après une future loi de finance rectificative, PRUDENCE, RIGUEUR et TRAVAIL doivent s'inscrire en lettres majuscules dans notre gestion communale.

Maintenant, place aux beaux jours, et bonnes vacances à tous!

Philippe ROGALA, Marianne DETAPPE

VOS RENDEZ-VOUS

VOS RENDEZ-VOUS AVEC LE MEDIABUS

Mercredis : 23/06 - 22/09

9 h 00 à 10 h 15	École les Tilleuls <i>(sur le terrain de basket)</i>
10 h 45 à 12 h 00	Place du 1 ^{er} février
13 h 45 à 15 h 15	École les Tilleuls
16 h 00 à 17 h 30	Place du 1 ^{er} février
17 h 40 à 19 h 00	Planète Récré <i>(emplacement bus)</i>

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

du 12 juillet au 21 août inclus : de 8h à 12h
(fermé le samedi matin et tous les après-midi durant cette période)

HORAIRES D'ÉTÉ DU BUREAU DE POSTE



Du 2 août au 21 août, le bureau de poste de Horbourg-Wihr, situé 1 rue de Riquewihr, sera ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.

NAVETTE DES CRÊTES

La navette des Crêtes circulera du 6 juin au 26 septembre inclus



tous les dimanches et jours fériés
(sauf le 14 juillet)
Elle sera mise en correspondance avec la ligne Colmar-Breisach-Freiburg et partira de la Place du 1^{er} Février.
Départ le matin à 8h20
Retour le soir à 18h15
3 euros le pass journée.

OUVERTURE DE LA BASE NAUTIQUE DE COLMAR

La base nautique est ouverte tous les jours du 1^{er} juillet au 30 août de 10h à 19h.

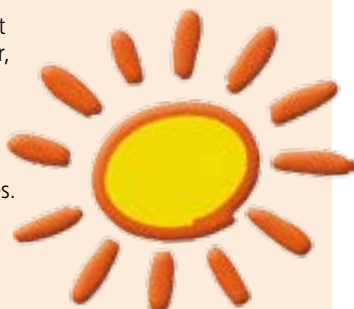
Un tarif préférentiel de 2 euros est accordé aux usagers habitant sur le territoire de la C.A.C. Pour pouvoir en bénéficier, il est impératif d'acheter les tickets dans votre mairie.

Accueil de la base : 03 89 21 97 60

Le directeur M. Geny : 03 89 21 65 49

CANICULE ET CHALEURS EXTREMES

Le plan canicule est toujours en vigueur, les formulaires d'inscription sont à retirer en mairie pour les personnes non encore inscrites.



INFORMATIONS

Couples et Familles du Haut-Rhin



Ouverture d'une antenne dans les secteurs de Colmar à Neuf-Brisach

Etablissement d'information, de Consultation et de Conseil Familial

9c rue de l'Ill 68350 BRUNSTATT Tél. 03 89 45 79 03

Permanences : Mulhouse Brunstatt ; Saint Louis ; Guebwiller ; Wolfgantzen

L'association «Couples et Familles du Haut-Rhin» dont le siège est à Brunstatt accompagne des personnes et des couples vivant des situations relationnelles difficiles ou conflictuelles dans leur vie quotidienne.

Les objectifs poursuivis sont : Promouvoir les valeurs humaines ; Favoriser l'accueil, le dialogue pour une réflexion sur tous les aspects de la vie relationnelle, affective et sexuelle ; Permettre à chacun de se connaître et de mieux vivre ses relations en couple et en familles ; Apporter aux jeunes et aux adultes des informations sur la sexualité, la contraception, les conduites à risques,...pour une action responsable.

Les entretiens sont assurés, lors de permanences ou sur rendez-vous, par des conseillers conjugaux et familiaux qualifiés et tenus au secret professionnel.

Véronique Reck, conseillère conjugale et familiale reçoit à la mairie de Wolfgantzen.

Tél. : 06 18 21 44 84.

Passage de la balayeuse



Merci de libérer les stationnements le long des trottoirs aux dates de passage dans votre rue.

Mercredi 16 juin

Rue des Alpes	Rue du Mont-Blanc	Cours des Dimes	Cours des Celtes
Rue du Jura	Rue du Tanet	Rue Gratien	Rue des Antonins
Rue des Cévennes	Rue du Hohneck	Cours Valentinien	Rue des Sévères
Rue des Ardennes	Rue de la Digue	Rue Gallien	Allée des Consuls
Rue du Gaschney	Rue de la Thur	Passage des Centurions	Rue des Césars
Rue des Pyrénées	Rue du Kastel	Allée des Prétoriens	

Lundi 19 juillet

Grand Rue	Rue du Rhin	Rue de Riquewihr	Rue du Stade
Route de Neuf-Brisach	Rue de l'Ill	Rue de Lorraine	

Lundi 30 août

Rue de Picardie	Rue d'Anjou	Place du Lustgarten	Rue des Sports
Rue de Normandie	Rue de Provence	Cours du Roussillon	Grand Rue
Rue de Riquewihr	Rue de Bourgogne	Rue du Nord	Route de Neuf-Brisach
Rue du Parc			

Jour du marché

mercredi de 16 h à 19 h

1^{er} mercredi du mois le marché a lieu Place de la Libération.

Tous les mercredis suivants le marché a lieu Place du 1^{er} Février.



Déchetterie

Horaires d'été de la déchetterie

(du 1^{er} avril au 30 septembre)

Tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 18h
Sauf le mardi, le dimanche et les jours fériés.

Tous les dépôts effectués en dehors des heures d'ouverture sont strictement interdits et passibles de poursuites (amende allant de 150 à 1500 € et 3000 € en cas de récidive)